Paris, le 12/02/2021

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que le prochain Comité syndical Autolib' et Velib' Métropole se tiendra le :

18 février 2021 à 09 heures 30,
À distance, via Microsoft Teams
Conformément à l'article 6 de l'ordonnance N°2020-391 du 1er avril 2020

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal **(Autolib' et Velib' socle commun)** de la séance du 11 décembre 2020

2. Délibérations :

   - Approbation de la séance à huis-clos ;
   - Retrait de la commune de Noisy-le-Roi ;
   - Débat d'Orientation Budgétaire 2021 sur la base du Rapport d'Orientation Budgétaire

3. Point de communication et débat sans vote sur le projet d'avenant avec la société Smovengo

4. Points divers

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,
Sylvain Raifaud